

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Chérif BEN ZINA.

BILAN
Arrêté au 30 juin 2026
(En milliers de dinars)

	Note	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>ACTIFS</u>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	500 645	431 242	386 038
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	5 388 898	4 642 081	4 978 550
Créances sur la clientèle	III-3	13 208 510	13 022 770	13 045 363
Portefeuille-titres commercial	III-4	8 961	4 304	4 304
Portefeuille d'investissement	III-5	7 781 907	6 826 403	7 080 071
Valeurs immobilisées	III-6	499 201	419 924	486 384
Autres actifs	III-7	650 842	649 108	626 278
Total des actifs		28 038 964	25 995 832	26 606 988
<u>PASSIFS</u>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	624	60 519	550
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	573 796	1 104 378	269 137
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	23 021 582	20 950 180	22 291 018
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	1 203 592	924 317	958 086
Autres passifs	IV-5	844 420	728 252	720 379
Total des passifs		25 644 014	23 767 646	24 239 170
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		204 000	204 000	204 000
Réserves		1 398 619	1 247 643	1 248 091
Autres capitaux propres		3	3	3
Résultats reportés		520 924	530 460	530 460
Résultat de la période		271 404	246 080	385 264
Total des capitaux propres	V	2 394 950	2 228 186	2 367 818
Total des capitaux propres et passifs		28 038 964	25 995 832	26 606 988

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(En milliers de dinars)

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	2 832 113	2 987 347	3 086 614
a- En faveur d'établissements bancaires et financiers	786 317	820 226	790 232
b- En faveur de la clientèle	2 045 796	2 167 121	2 296 382
Crédits documentaires	1 039 955	967 631	958 311
a- En faveur de la clientèle	988 446	860 326	906 692
b- Autres	51 509	107 305	51 619
Total des passifs éventuels	3 872 068	3 954 978	4 044 925
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financements donnés	1 967 565	1 734 536	1 955 355
a- En faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance	10 000	130 000	20 000
b- En faveur de la clientèle	1 957 565	1 604 536	1 935 355
Engagements sur titres	3	3	3
a- Participation non libérées	3	3	3
b- Titres à recevoir	-	-	-
Total des engagements donnés	1 967 568	1 734 539	1 955 358
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
Garanties reçues	VI-1 6 763 568	6 045 657	6 179 909
Total des engagements reçus	6 763 568	6 045 657	6 179 909

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

(En milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2026	1er Semestre 2025	Exercice 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	724 709	738 719	1 501 614
Commissions (en produits)	VII-1-2	146 144	135 640	289 970
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	105 850	98 016	205 832
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	293 631	270 153	535 613
Total des produits d'exploitation bancaire	VII-1	1 270 334	1 242 528	2 533 029
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(466 340)	(453 226)	(935 258)
Commissions encourues	VII-2-2	(1 267)	(1 172)	(2 972)
Total des charges d'exploitation bancaire		(467 607)	(454 398)	(938 230)
Produit Net Bancaire		802 727	788 130	1 594 799
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(17 871)	(47 083)	(210 503)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	(7 560)	(8 882)	(25 421)
Autres produits d'exploitation	VII-5	5 694	6 393	12 540
Frais de personnel	VII-6	(221 484)	(204 141)	(400 998)
Charges générales d'exploitation	VII-7	(124 729)	(126 939)	(259 598)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(26 053)	(23 567)	(50 506)
Résultat d'exploitation		410 724	383 911	660 313
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(54)	(78)	(1 332)
Impôt sur les bénéfices	VII-9	(139 266)	(137 753)	(273 717)
Résultat des activités ordinaires		271 404	246 080	385 264
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de la période		271 404	246 080	385 264
Modification comptable affectant le résultat reporté		-	-	-
Résultat net de la période après modifications comptables		271 404	246 080	385 264

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026
(En milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2026	1er Semestre 2025	Exercice 2025
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		956 650	945 316	2 039 254
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(443 476)	(421 836)	(913 937)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(99 899)	290 009	224 261
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(172 693)	(288 826)	(475 157)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		706 285	115 545	1 418 702
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(328 735)	(342 283)	(626 081)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		109 234	87 200	45 131
Impôts sur les sociétés		(106 000)	(195 523)	(353 756)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		621 366	189 602	1 358 417
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		255 452	182 868	477 437
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(671 217)	(629 589)	(928 904)
Acquisitions / cessions d'immobilisations		(55 526)	(63 479)	(146 576)
Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement		(471 291)	(510 200)	(598 043)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		199 449	89 874	80 486
Augmentation / diminution ressources spéciales		(2 347)	(879)	503
Dividendes versés		(244 800)	(244 800)	(244 800)
Flux de trésorerie net liés aux activités de financement		(47 698)	(155 805)	(163 811)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	11 279	(25 180)	35 799
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		113 656	(501 583)	632 362
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		3 308 065	2 675 703	2 675 703
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de la période	IX-2	3 421 721	2 174 120	3 308 065

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2026

Note I – Respect des Normes Comptables Tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 30-06-2026 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2026 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30-06-2026 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2026 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1^{er} semestre 2026 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30 juin 2026 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30 juin 2026 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2026 sont en revanche inclus dans le résultat du 30 juin 2026.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30-06-2026 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2026 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30 juin 2026 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

II-3-1. Provisions Individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 30 décembre 2013. Les classes de risque sont définies comme suit :

- Classe 0 – Actifs courants
- Classe 1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- Classe 2 – Actifs incertains
- Classe 3 – Actifs préoccupants
- Classe 4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|------|
| - Classe 2 – Actifs incertains | 20% |
| - Classe 3 – Actifs préoccupants | 50% |
| - Classe 4 – Actifs compromis | 100% |

II-3-2. Provisions Additionnelles

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la Banque a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans ;

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction des :

- Agios réservés ;
- Garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ; et
- Provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

II-3-3. Provisions Collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de ladite circulaire.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2025-01 du 29 janvier 2025.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite du renforcement de la couverture des risques latents et se préparer aux exigences des standards bâlois, la Banque a procédé à des ajustements des paramètres relatifs au calcul de la provision collective (facteur d'ajustement et taux de provisionnement).

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 399 959 mD au 30 juin 2026.

II-4. Les règles de classification et d'évaluation des titres et des revenus y afférents

II-4-1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement :

- Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres est limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués à la valeur de marché selon la courbe des taux des émissions souveraines publiée à la date d'arrêté de ces états financiers intermédiaires.

- Les titres de placement, sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois.

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

II-4-2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ce portefeuille comprend notamment :

- Les bons de trésor d'investissements ;
- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les fonds gérés placés chez les SICAR.

Les titres d'investissements sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas suivants :

- il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Les plus-values latentes sur ces bons de trésor ne sont pas comptabilisées.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2026. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30 juin 2026.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2026, comportent aussi bien les données relatives à l'année 2025 que celles relatives au premier semestre 2025.

II-7. Faits saillants de la période

1- L'article premier de la loi n°2024-41 du 2 août 2024 a modifié l'article 412 (ter) du code de commerce en introduisant de nouvelles dispositions portant notamment sur la réduction de 50% des taux d'intérêt fixes appliqués aux crédits en cours et aux nouveaux crédits accordés par les banques, moyennant des conditions spécifiques.

Les produits d'intérêts répondant aux conditions légales prévues par l'article 412 (ter) ayant fait l'objet d'une demande pour le bénéfice de la mesure de réduction de taux, déposée jusqu'à la date du 30 juin 2026, sont comptabilisés compte tenu le nouveau taux ajusté.

2- Le conseil de la concurrence a engagé une procédure contre le secteur bancaire en lien avec le report des échéances durant la pandémie de COVID-19. À la date de l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2026, aucune décision n'avait été communiquée à la banque. Ainsi, le risque éventuel associé à cette situation dépend du résultat final de l'affaire et l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de l'arrêté de ces états financiers

3- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a communiqué à la BIAT un avis de vérification au titre des exercices 2021, 2022 et 2023. Au cours de l'exercice 2026, l'ensemble des procédures liées à ce contrôle ont été clôturées et l'impact comptable correspondant a été intégré dans les états financiers.

4- L'administration fiscale a communiqué à la BIAT un avis de vérification préliminaire relatif aux impôts et taxes au titre de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2026, l'ensemble des procédures liées à ce contrôle ont été clôturées et l'impact comptable correspondant a été intégré dans les états financiers.

Note III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Encaisses	195 072	221 699	195 261
Avoirs chez la BCT	305 485	209 455	190 689
Avoirs chez la CCP	88	88	88
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	500 645	431 242	386 038

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances sur les établissements bancaires (A)	4 874 944	4 218 882	4 376 732
Créances sur les établissements financiers (B)	513 954	423 199	601 818
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	5 388 898	4 642 081	4 978 550

(A) Les créances sur les établissements bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes de prêts à la BCT	3 358 068	3 647 771	3 590 256
Comptes de prêts du marché interbancaire	1 348 711	422 898	648 254
Créances rattachées sur prêts	19 689	29 158	15 738
Comptes correspondants NOSTRI	114 848	104 926	105 114
Comptes correspondants LORI	6 157	205	710
Créances rattachées sur comptes correspondants	30	38	62
Valeurs non imputées	27 441	13 886	16 598
Total	4 874 944	4 218 882	4 376 732

(B) Les créances sur les établissements financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits accordés aux sociétés de leasing et de factoring	396 415	408 755	396 941
Crédits accordés aux autres établissements financiers	105 999	650	200 600
Créances et dettes rattachées	11 540	13 794	4 277
Total	513 954	423 199	601 818

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux établissements bancaires.

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	1 327 640	1 272 238	1 070 133
Autres concours à la clientèle	(2)	13 143 951	12 975 759	13 229 352
Crédits sur ressources spéciales	(3)	75 032	83 997	81 272
Total Brut		14 546 623	14 331 994	14 380 757
Provisions sur crédits à la clientèle		(686 846)	(655 360)	(691 131)
Agios réservés		(251 308)	(253 905)	(244 304)
Provisions collectives		(399 959)	(399 959)	(399 959)
Total Net		13 208 510	13 022 770	13 045 363

(1) Comptes débiteurs de la clientèle

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes débiteurs courants		1 088 345	1 125 601	927 691
Comptes débiteurs douteux		224 546	141 923	115 807
Avances sur dépôts à terme		14 334	4 494	26 220
Créances rattachées sur comptes de la clientèle		415	220	415
Total		1 327 640	1 272 238	1 070 133

(2) Autres concours à la clientèle

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres concours courants	(a)	12 176 584	11 872 641	12 242 480
Autres concours douteux		967 367	1 103 118	986 872
Total		13 143 951	12 975 759	13 229 352

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits commerciaux et industriels		7 528 442	7 490 926	7 699 817
Crédits immobiliers, promoteurs		184 174	115 581	154 604
Crédits immobiliers, acquéreurs		3 670 592	3 542 887	3 633 360
Crédits agricoles		719 452	644 527	685 585
Compte courant associés		4 230	4 150	4 150
Portefeuille escompte		12 106 890	11 798 071	12 177 516
Valeurs non imputées		777	227	625
Créances rattachées sur autres concours courants		116 610	122 786	115 330
Créances rattachées sur compte courant associés		1 771	710	1 592
Intérêts perçus d'avance (en moins)		(49 464)	(49 153)	(52 583)
Total autres concours courants		12 176 584	11 872 641	12 242 480

(3) Crédits sur ressources spéciales

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Crédits sur ressources spéciales courants	54 373	59 470	56 582
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	664	858	725
Crédits sur ressources spéciales douteux	19 995	23 669	23 965
Total	75 032	83 997	81 272

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

(i) Créances courantes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances courantes hors engagements par signature	13 263 942	12 987 636	13 188 009
Valeurs non imputées	777	227	625
Créances rattachées	119 460	124 574	118 062
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(49 464)	(49 153)	(52 583)
Total	13 334 715	13 063 284	13 254 113
Engagements par signature courants	2 722 193	2 979 167	3 159 245
Total	16 056 908	16 042 451	16 413 358

(ii) Créances douteuses brutes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Créances douteuses hors engagements par signature	1 211 908	1 268 710	1 126 644
Engagements par signature douteux	42 048	48 280	43 829
Total	1 253 956	1 316 990	1 170 473

Les provisions et agios réservés couvrant les créances classées du bilan qui ont été constituées pour un montant de 929 192 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 19 838 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 949 030 mD ventilés comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Agios réservés sur créances classées	243 422	245 007	235 486
Provisions pour créances classées du Bilan	685 770	654 284	690 055
Provisions sur engagements hors bilan	19 838	22 537	20 420
Total	949 030	921 828	945 961

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances non classées sur la clientèle totalisent 408 921 mD ventilés comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Agios réservés sur créances non classées	7 886	8 898	8 818
Provision collective	399 959	399 959	399 959
Autres provisions	1 076	1 076	1 076
Total	408 921	409 933	409 853

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Titres de transaction	(1)	4 657	-	-
Titres de placement	(2)	4 304	4 304	4 304
Total Portefeuille-titres commercial		8 961	4 304	4 304

(1) Titres de transaction

Désignation	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Bons de trésor assimilables	4 578	-	-
Créances et dettes rattachées	79	-	-
Total	4 657	-	-

(2) Titres de placement

Les titres de placement sont constitués de titres SICAV et d'actions cotées respectivement pour 2 303 mD et 2 001 mD.

Pour le premier semestre 2026, il n'y a pas de transferts entre les catégories de titres de transaction vers les titres de placement.

III-5. Portefeuille titres d'investissement

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Encours brut des titres d'investissement	7 604 000	6 656 444	6 940 354
Créances rattachées sur titres d'investissements	272 114	262 559	233 687
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(94 207)	(92 600)	(93 970)
Total Portefeuille d'investissement	7 781 907	6 826 403	7 080 071

Les mouvements intervenus sur le portefeuille titres d'investissements durant le premier semestre 2026 sont détaillés comme suit :

	Titres d'investissements	Titres de participation	Parts dans les entreprises liées	Parts dans les entreprises associées	Fonds gérés	Titres en portage	Total
Encours brut au 31/12/2025 hors créances rattachées	5 469 184	117 135	472 010	7 100	873 725	1 200	6 940 354
Remboursement des Bons de Trésor	(701)						(701)
Acquisitions/Libérations effectuées au cours du 1er semestre 2026	626 374	15 421	-	-	150 000	-	791 795
Cessions, liquidations pertes ou remboursements effectuées au cours du 1er semestre 2026	(58 140)	(15)	-	-	(69 293)	-	(127 448)
Encours brut au 30/06/2026 hors créances rattachées	6 036 717	132 541	472 010	7 100	954 432	1 200	7 604 000
Créances rattachées sur Bons de Trésor	161 398	-	-	-	-	-	161 398
Créances rattachées sur portefeuille d'investissements autres que les BTA	80 544	4 861	13 567	-	9 440	2 304	110 716
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(17 883)	(30 647)	(92)	(42 896)	(2 689)	(94 207)
Total portefeuille d'investissements au 30/06/2026	6 278 659	119 519	454 930	7 008	920 976	815	7 781 907

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisation	Durée de vie	Taux d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	3 ans	33%
Licences	3 ans	33%
Fonds de commerce	20 ans	5%
Immobilisations corporelles		
Bâtiments	20 et 40 ans	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10 ans	10%
Equipements de bureaux	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10 ans	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 79 277 mD en passant de 419 924 mD au 30 juin 2025 à 499 201 mD au 30 juin 2026.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	103 408	97 090	103 046
Amortissement des immobilisations incorporelles	(93 084)	(90 057)	(91 510)
Immobilisations corporelles	621 075	580 076	604 551
Amortissements des immobilisations corporelles	(307 990)	(296 995)	(297 815)
Immobilisations en cours et avances	175 792	129 810	168 112
Total Valeurs immobilisées	499 201	419 924	486 384

Les mouvements intervenus durant le premier semestre 2026 sur les postes d'actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2025	Acquisitions du 1er semestre 2026	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2026	Reclassements du 1er semestre 2026	30/06/2026
Licence	40 675	-	-	336	41 011
Logiciels informatiques	55 906	-	-	26	55 932
Fonds de commerce et droit au bail	6 465	-	-	-	6 465
Total Immobilisations incorporelles	103 046	-	-	362	103 408
Terrains	98 363	-	-	-	98 363
Constructions	112 228	-	-	-	112 228
Agencement, aménagement des constructions	182 392	16 718	(3 223)	-	195 887
Immeubles en attente d'affectation	164	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	345	-	-	-	345
Mobilier de bureaux	34 936	217	(504)	(206)	34 443
Matériel informatique	82 305	1 042	(41)	295	83 601
Matériel de transport	2 753	-	-	-	2 753
Constructions non affectées aux activités professionnelles	15 544	-	-	132	15 676
Installations générales des constructions	8 217	-	(685)	-	7 532
Matériel d'exploitation bancaire	37 950	53	(665)	(5)	37 333
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	52	-	-	-	52
Equipements de bureaux	15 644	3 129	-	9	18 782
Agencement des équipements de bureaux	1 434	-	(2)	-	1 432
Agencement du mobilier de bureaux	12 224	291	(37)	6	12 484
Total Immobilisations corporelles	604 551	21 450	(5 157)	231	621 075
Travaux en cours	167 075	8 273	-	(593)	174 755
Avances sur immobilisations en cours	1 037	-	-	-	1 037
Total Brut des valeurs immobilisées	875 709	29 723	(5 157)	-	900 275

	Amort. Cumulé 31/12/2025	Dotation	Régularisation Cession et mise en rebus	Amort. Cumulé 30/06/2026	VCN au 30/06/2026
Licence	(38 095)	(925)	33	(38 987)	2 024
Logiciels informatiques	(49 545)	(628)	-	(50 173)	5 759
Fonds de commerce et droit au bail	(3 870)	(54)	-	(3 924)	2 541
Total Immobilisations incorporelles	(91 510)	(1 607)	33	(93 084)	10 324
Terrains	-	-	-	-	98 363
Constructions	(62 465)	(1 427)	19	(63 873)	48 355
Agencement, aménagement des constructions	(103 281)	(6 121)	(4 939)	(114 341)	81 546
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	(343)	(2)	-	(345)	-
Mobilier de bureaux	(19 697)	(1 113)	563	(20 247)	14 196
Matériel informatique	(55 546)	(3 440)	(337)	(59 323)	24 278
Matériel de transport	(2 062)	(148)	-	(2 210)	543
Constructions non affectés aux activités professionnelles	(130)	-	-	(130)	15 546
Installations générales des constructions	(7 083)	(49)	685	(6 447)	1 085
Matériel d'exploitation bancaire	(25 466)	(1 745)	660	(26 551)	10 782
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(47)	(1)	-	(48)	4
Equipements de bureaux	(12 504)	(442)	6	(12 940)	5 842
Agencement des équipements de bureaux	(1 363)	(8)	(5)	(1 376)	56
Agencement du mobilier de bureaux	(7 669)	-	7 669	-	12 484
Total Immobilisations corporelles	(297 656)	(14 496)	4 321	(307 831)	313 244
Travaux en cours	-	-	-	-	174 755
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	1 037
Prov. Autres immobilisations corporelles	(159)	-	-	(159)	(159)
Total Brut des valeurs immobilisées	(389 325)	(16 103)	4 354	(401 074)	499 201

III-7. Autres actifs

		30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Comptes de régularisation	(1)	105 399	125 109	103 704
Autres comptes d'actifs	(2)	545 443	523 999	522 574
Total Autres actifs		650 842	649 108	626 278

(1) Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont passés entre juin 2025 et juin 2026 de 125 109 mD à 105 399 mD, soit une diminution de 19 710 mD.

(2) Les autres comptes d'actifs

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Débiteurs divers	507 790	489 308	479 608
Comptes de stocks	5 182	4 908	7 006
Charges à répartir	9 252	10 799	11 208
Frais d'études	23 219	18 984	24 752
Total Autres comptes d'actifs	545 443	523 999	522 574

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre juin 2025 et juin 2026, un accroissement de 2 043 132 mD ou 7,86%, en passant de 25 995 832 mD à 28 038 964 mD.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
BCT compte ordinaire passif	9	59 953	-
Chèques BCT en attente de règlement	540	540	540
Comptes BCT en devises	75	26	10
Total Banque Centrale et CCP	624	60 519	550

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (A)	493 804	1 090 911	243 748
Dépôts des établissements financiers	79 992	13 467	25 389
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	573 796	1 104 378	269 137

(A) Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunt en dinars auprès de la BCT	-	679 000	-
Emprunt en dinars auprès des banques	82 000	65 000	-
Dépôts des correspondants Banquiers	199 978	223 908	150 574
Autres sommes dues	211 809	122 016	93 166
Dettes rattachées	17	987	8
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	493 804	1 090 911	243 748

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dépôts à vue	10 740 060	9 821 610	10 674 008
Dépôts d'épargne	5 919 470	5 368 552	5 742 181
Comptes à échéance	4 042 753	3 888 580	3 785 408
Bons à échéance	324 164	329 587	336 385
Certificats de dépôts marché monétaire	1 170 450	757 000	1 097 000
Dettes rattachées	129 726	140 135	122 811
Autres sommes dues	694 959	644 716	533 225
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	23 021 582	20 950 180	22 291 018

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	40 752	41 511	41 119
Fonds publics	37 322	37 690	39 247
Dettes rattachées sur ressources spéciales	559	605	602
Total fonds publics et des organismes extérieurs	78 633	79 806	80 968
Emprunts subordonnés	1 083 641	808 462	847 992
Dettes rattachées aux emprunts	41 318	36 049	29 126
Total Emprunts et ressources spéciales	1 203 592	924 317	958 086

Ce poste est composé principalement de :

- De l'emprunt subordonné BIAT 2019-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 45 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2021-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 100 550 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2022-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 200 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2022-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 150 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2023-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2023 pour un montant de 150 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2025-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2025 pour un montant de 150 000 md.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2025-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2025 pour un montant de 150 000 md.
- Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.
- De l'emprunt subordonné BIAT 2026-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2026 pour un montant de 250 000 md.

Ces fonds ont enregistré une diminution de 1 173 mD en passant de 79 806 mD en juin 2025 à 78 633 mD en juin 2026. Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2026
AFD	336	336
BIRD	559	559
CFD	3 962	4 246
ESPAGNOLE	3 573	4 469
FDCI	164	164
FONAPRA	3 248	3 125
FOPRODI	1 514	1 477
FOSDA FOSEP	99	94
PREMIER LOGEMENT	12 911	12 538
RESTRUC. FINANCIERE	8 124	6 903
RESTRUC. PARTICIPATIF	2 111	1 874
ITL	29 367	27 795
KFW	3 492	3 270
PROPARCO	8	8
DOTATION COVID 19	9 519	7 145
BAD	214	71
LIGNE BUDGÉTAIRE ENTREPRISES COMMUNAUTAIRES	-	4 000
Dettes rattachées	605	559
TOTAL	79 806	78 633

IV-5. Autres passifs

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions pour passifs et charges	149 107	151 868	155 953
Comptes d'attente et de régularisation	521 072	416 670	364 899
Autres comptes	174 241	159 714	199 527
Total Autres passifs	844 420	728 252	720 379

(1) Provisions pour passifs et charges

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Provisions pour risques et charges d'exploitation	129 269	129 331	135 533
Provisions sur engagements hors bilan	19 838	22 537	20 420
Total Provisions pour passifs et charges	149 107	151 868	155 953

(2) Comptes d'attente et de régularisation

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Autres produits constatés d'avance	5 463	5 249	6 875
Sièges et succursales	136	223	165
Charges à payer	151 307	146 634	101 655
Comptes d'attente à régulariser	363 420	264 564	256 204
Compte ajustement en devises	746	-	-
Total Comptes d'attente et de régularisation	521 072	416 670	364 899

(3) Autres comptes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Etat, impôts et taxes	115 705	99 998	111 591
Comptes de retenues	39 006	36 671	59 335
Autres créiteurs divers	19 530	23 045	28 600
Total Autres comptes	174 241	159 714	199 527

NOTE V – Capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre décembre 2025 et juin 2026 de 2 367 818 mD à 2 394 950 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 27 132 mD.

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation arrêtée à la date du 31 décembre 2025 à celle arrêtée à la date du 30 juin 2026.

	Capital Social	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Soldes au 31/12/2025	204 000	20 400	1 122 094	105 597	3	530 460	385 264	2 367 818
Affectation du résultat	-	-	150 000	-	-	235 264	(385 264)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(244 800)	-	(244 800)
Fonds social	-	-	-	528	-	-	-	528
Résultat net du 1er semestre 2026	-	-	-	-	-	-	271 404	271 404
Soldes au 30/06/2026	204 000	20 400	1 272 094	106 125	3	520 924	271 404	2 394 950

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2026 à 47 097 md et se détaillent comme suit :

- Réserves soumises à un régime fiscal particulier non disponibles : 43 870 mD
- Réserves soumises à un régime fiscal particulier disponibles : 3 227 mD

Ainsi, les fonds propres devenus disponibles en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2026 à 3 227 md.

Résultat par action

Le résultat par action au titre des périodes arrêtées au 30 juin 2026, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025 se présente comme suit :

Chiffres en dinar tunisien	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Résultat net de la période	271 403 662	246 079 942	385 263 518
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de la période	40 800 000	40 800 000	40 800 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de la période	40 800 000	40 800 000	40 800 000
Nombre d'actions ordinaires moyen pondéré	40 800 000	40 800 000	40 800 000
Résultat de base par action en dinars	6,652	6,031	9,443

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30 juin 2026 s'élèvent à 1 498 805 mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30 juin 2026 à 27 mD.

VI-1. Garanties reçues

	30/06/2026	30/06/2025
Garanties reçues des établissements financiers	176 832	370 022
Garanties reçues de l'Etat	366 367	116 562
Garanties reçues de la clientèle	6 220 369	5 559 073
Total Garanties reçues	6 763 568	6 045 657

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 1 242 528 mD au 30 juin 2025 à 1 270 334 mD au 30 juin 2026, enregistrant une augmentation de 27 806 mD ou 2,24%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur comptes ordinaires banques	607	552	1 132
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	15 496	9 026	19 079
Intérêts sur crédits à la clientèle	568 731	586 551	1 184 406
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	63 621	66 178	138 460
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	21 360	19 369	39 677
Autres intérêts et revenus assimilés	54 894	57 043	118 860
Total Intérêts et revenus assimilés	724 709	738 719	1 501 614

VII-1-2. Les commissions en produits

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Commission sur opérations de change	1 355	1 296	2 660
Commission sur engagements de financement	35 819	31 015	67 464
Commission sur engagement de garantie	8 318	7 867	16 404
Commission sur prestations de services financiers	59 788	54 041	119 997
Commissions sur autres opérations bancaires	40 864	41 421	83 445
Total Commissions (en produits)	146 144	135 640	289 970

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Revenus des titres de transaction	305	901	843
Revenus sur titres de placement	82	91	91
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	105 463	97 024	204 898
Total	105 850	98 016	205 832

(a) Revenus des titres de transaction

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts des titres de transactions	252	667	591
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	-	345	363
Plus ou moins-value de réévaluation des titres BTA	53	(111)	(111)
Total Revenus des titres de transaction	305	901	843

(b) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 97 024 mD au 30 juin 2025 à 105 463 mD au 30 juin 2026 enregistrant une augmentation de 8 439 mD.

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts et revenus des titres d'investissement	263 372	254 819	518 303
Revenus des parts dans les entreprises liées	25 183	9 545	10 354
Revenus des titres participation	5 076	5 789	6 956
Total Revenus du portefeuille d'investissement	293 631	270 153	535 613

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 454 398 mD au 30 Juin 2025 à 467 607 mD au 30 Juin 2026, enregistrant une augmentation de 13 209 mD ou 2,91%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Intérêts sur comptes ordinaires banques	195	1 666	1 958
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	2 087	2 196	6 380
Intérêts sur dépôts de la clientèle	414 202	405 943	827 976
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	48 392	36 543	78 538
Intérêts sur ressources spéciales	1 247	1 349	2 715
Autres intérêts et charges	217	5 529	17 691
Total Intérêts encourus et charges assimilées	466 340	453 226	935 258

VII-2-2. Les Commissions encourues

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	1 194	1 085	2 758
Commissions sur autres opérations	73	87	214
Total Commissions encourues	1 267	1 172	2 972

VII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2026 un montant de 17 871 mD ventilé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	(88 236)	(116 017)	(269 901)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(4 329)	(7 617)	(18 449)
Total des dotations	(92 565)	(123 634)	(288 350)
Pertes sur créances	(28 910)	(14 151)	(150 972)
Total des dotations et des pertes sur créances	(121 475)	(137 785)	(439 322)
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	93 104	67 540	200 534
Reprise de provisions pour pertes et charges	9 881	23 097	28 079
Total des reprises	102 985	90 637	228 613
Récupérations créances passées en perte	619	65	206
Total des reprises et des récupérations sur créances	103 604	90 702	228 819
Solde	(17 871)	(47 083)	(210 503)

VII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30 juin 2026 un solde en perte de 7 560 mD ventilé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(124)	(1 345)	(2 475)
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	(208)	(208)
Total des dotations	(124)	(1 553)	(2 683)
Charges et pertes sur titres	(7 570)	(7 382)	(22 788)
Total des dotations et des pertes	(7 694)	(8 935)	(25 471)
Reprise de provisions sur titres de participation, portage et fonds gérés	-	-	3
Reprise de provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	134	53	47
Total des reprises	134	53	50
Total des reprises et des plus-values	134	53	50
Solde	(7 560)	(8 882)	(25 421)

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre juin 2025 et juin 2026 de 6 393 mD à 5 694 mD, enregistrant ainsi une diminution de 699 mD.

VII-6. Frais de personnel

Cette rubrique, qui est composée principalement de salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre juin 2025 et juin 2026 de 204 141 mD à 221 484 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 17 343 mD.

VII-7. Charges générales d'exploitation

La diminution de 2 210 mD enregistrée entre juin 2025 et juin 2026 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 1 033 mD et d'une diminution des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 3 243 mD.

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Frais d'exploitation non bancaires	38 700	37 667	75 267
Autres charges générales d'exploitation	86 029	89 272	184 331
Total Charges générales d'exploitation	124 729	126 939	259 598

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2026 un montant de 26 053 mD ventilé comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 608	1 866	3 445
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	14 496	13 006	26 603
Dotations aux amortissements des charges reportées	9 861	8 695	20 458
Régularisation des amortissements	88	-	88
Total	26 053	23 567	50 506

VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2026 un montant de 139 266 mD contre 137 753 mD au 30 juin 2025, soit une augmentation de 1 513 mD ou 1,1%. Le solde au 30 juin 2026 englobe le montant de la contribution sociale de solidarité ainsi que celui de la contribution conjoncturelle calculées conformément à la réglementation en vigueur.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30 juin 2026 à 1 632 255 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au bilan.

Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30/06/2026 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 11 279 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	30/06/2026
Produits d'exploitation bancaire	57
Dépôts de la clientèle	18 129
Prêts et avances accordées à la clientèle	(3 870)
Ressources spéciales	55
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(36)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(3 056)
Variation nette	11 279

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la Banque est passée de 2 174 120 mD au 30 juin 2025 à 3 421 721 mD au 30 juin 2026, enregistrant une augmentation de 1 247 601 mD. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Liquidités en TND			
Caisse dinars	254 493	213 539	206 605
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	81 583	34 946	18 524
Correspondants créditeurs	(549)	(60 493)	(540)
Equivalents de liquidités débiteurs	26 651	21 964	15 984
Equivalents de liquidités créditeurs	(211 809)	(122 016)	(93 166)
Total des liquidités en TND	150 368	87 940	147 407
Liquidités en devises			
Caisse en devise	63 184	75 810	53 336
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	222 390	212 078	213 397
Correspondants créditeurs	(200 053)	(223 935)	(150 584)
Total des liquidités en devises	85 521	63 953	116 149
Placements en devises et en dinars	3 258 870	2 761 923	3 040 205
Titres de transactions	8 961	4 304	4 304
Emprunts dinars	(82 000)	(744 000)	-
Liquidités et équivalents de liquidités	3 421 721	2 174 120	3 308 065

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -
BIAT***

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (« BIAT » ou « la banque ») arrêtés au 30 juin 2026 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 28 038 964 mille dinars et des capitaux propres de 2 394 950 mille dinars y compris le bénéfice net de la période s'élevant à 271 404 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 1^{er} septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Cabinet CMC

Mohamed Lassaad BORJI

Chérif BEN ZINA